# CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 14 mai 2024

ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2024 - 08 - DRT - 002

Type Diplôme : MASTER											
COMPOSANTE	DROIT										
MENTION	DROIT DES AFFAIRES										
PARCOURS TYPE	Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires										
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-									
Session M2	Session unique	5-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle d connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.									
		LANGUE ENSEIGNEMENT									

### REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury

# **PROFESSIONNALISATION**

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de /

Stages

Autres modalités

### **EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE**

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

Seconde chance

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

#### Validation

L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

# Capitalisation/conservation

- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.

### Compensation

- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.
- · Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.

## Note éliminatoire

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES** 

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>

#### CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 14 mai 2024 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2024 - 08 - DRT - 002

MASTER 1			DROIT DES AFFAIRES													
Parcours-type			Droi	t et gestio	n des entre	eprises ag	ricoles et	agroalimentai		Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation session d'examens			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1	177	43,5		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Matières obligatoires S1	99	27		16	16	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	сс&ст	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	сс&ст	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	48	3		8	8						Oral			
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE		·												
UE	S1	UE Matière de spécialité S1	30			4	4									
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES		<u>'</u>												
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol	13,5			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						

#### CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 14 mai 2024 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2024 - 08 - DRT - 002

MAST	ER 1		DROIT DES AFFAIRES												
Parcour	s-type		Droi	t et gestio	n des entre	prises ag	ricoles et	agroalimentai	Contrôle Continu	Contrôle Ter	minal	Observation session d'examens			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	сс&ст	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalités des groupes et des sociétés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (3 options au choix)	90			12	12								
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	366	84		60	60	Oui	Oui						

<sup>\*</sup> Matière en innovation pédagogique

#### CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 14 mai 2024 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2024 - 08 - DRT - 002

MASTE	R 2				DROIT D	ES AFFAIF	RES		session unique						
Parcours-type			Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires										Contrôle Terminal		Observation session
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	d'examens
Semestre	\$1	SEMESTRE 3	165	159		42	42	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Accompagner la direction de l'entreprise agricole et agroalimentaire	88	82		20	20	Oui	Oui						
Matière	<b>S1</b>	Comptabilité	10	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	<b>S1</b>	Analyse financière et contrôle de gestion	15	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	<b>S1</b>	Bilan sur la transmission de l'entreprise	6				/	Non	Non						Non évalué
Matière	<b>S1</b>	Droit de l'exploitation	16	16				Non	Oui						écrit ou oral sur 2 des 3 matières
Matière	<b>S1</b>	Droit de l'environnement	10	10			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		- choix du responsable de la formation
Matière	<b>S1</b>	Droit du travail et protection sociale	15	15				Non	Oui						
Matière	\$1	Droit fiscal	16	16			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	<b>S1</b>	UE Sécuriser juridiquement la commercialisation des produits de l'entreprise agricole et agroalimentaire	37	37		10	10	Oui	Oui						
Matière	<b>S1</b>	Droit du négoce agricole	10	10				Non	Oui						
Matière	S1	Droit de la consommation	7,5	7,5				Non	Oui	– CT (Contrôle terminal)		01		Grand oral sur 3 des 4 matières - choix du responsable de la	
Matière	<b>S1</b>	Droit de la distribution	12	12			2,5	Non	Oui			Orai	Oral		formation
Matière	<b>S1</b>	Droit du marché intérieur	7,5	7,5				Non	Oui						
UE	S1	UE Maîtriser l'environnement institutionnel et financier de l'entreprise agricole et agroalimentaire	40	40		12	12	Oui	Oui						
Matière	\$1	Financement de l'exploitation agricole	10	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit de la PAC	10	10				Non	Oui						
Matière	S1	Propriété industrielle	10	10			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		écrit ou oral sur 2 des 3 matières - choix du responsable de la	
Matière	<b>S1</b>	Droit foncier	10	10				Non	Oui						formation
Semestre	S2	SEMESTRE 4				18	18	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
		1 voie au choix :		·											
UE	<b>S2</b>	UE Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois				18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
UE	S2	UE Voie recherche : mémoire				18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	165	159	+voie	60	60								